

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 432

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (recettes et équilibre général)

ARTICLE 12

Compléter l'alinéa 8 par les mots :

« et les mots : « est affecté » sont remplacés par les mots : « sont affectés » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence.